

faire que nous pouvons trouver dans l'histoire des sacrifices, même payens, une de ces preuves inébranlables de la divinité du grand sacrifice consommé sur le Golgotha. C'est là l'objet de cette nouvelle analyse.

Remonter à l'origine des sacrifices, c'est remonter au berceau du genre-humain ; c'est aller sonder la cause du premier meurtre et nous prosterner aux pieds de l'autel, élevé par la main de Noé, au sortir de l'arche ; c'est accompagner Abraham montant sur la montagne pour immoler son fils ; enfin c'est assister aux nombreux holocaustes des prêtres de l'ancien testament et constater que les lois de Moïse, en tout si différentes des lois et des coutumes des païens, se rapprochent touchant l'article des sacrifices.

Aussi haut que l'on peut monter dans les annales des antiquités payennes dans les temps fabuleux comme dans les temps historiques, on trouve les sacrifices en vigueur chez toutes les nations, parceque toutes les nations étaient obligées de reconnaître le souverain domaine de Dieu sur toutes ses créatures et de lui témoigner par cet acte solennel leur soumission, leur reconnaissance et leur confiance. Mais engagés dans le labyrinthe du polythéisme, les hommes perdirent de vue les leçons de la révélation primitive et supposèrent des esprits et des intelligences répandus dans toutes les parties de la nature. Concevant ces êtres fantastiques soumis à tous les besoins et à toutes les passions de l'humanité, ils leur offrirent des sacrifices en conséquence.

De simples offrandes arrachées à la terre furent les premiers holocaustes que l'on réduisit en cendre sur les autels des dieux. Les Grecs les remplacèrent par l'encens et les parfums précieux. Les peuples agriculteurs présentaient à Dieu les prémices de la terre ; les peuples nomades le lait de leurs troupeaux ; les peuples livrés à la chasse et à la pêche, la chair des animaux ; les Arabes leur encens. En un mot, tous les sacrifices ont été conformes aux manières de vivre de ceux qui les pratiquaient. Le premier sacrifice sanglant fut celui qu'offrit Abel. Ces sortes de sacrifices ne s'introduisirent qu'avec peine ; car l'homme, suivant un auteur payen, eut longtemps horreur de plonger le fer dans le sein de l'animal, compagnon de ses travaux. Une loi formelle punissait même ce crime de mort.

En introduisant l'usage de la chair dans les festins, une révolution s'opéra aussi dans les sacrifices. Dès lors le sang devint pour tous les dieux, l'hommage le plus agréable...

On rechercha toujours parmi les animaux, les plus précieux par leur utilité et

les plus en rapport avec l'homme par leurs instincts et leurs habitudes ; et s'agissait-il de choisir une victime, il fallait que l'examen du prêtre la déclarât parfaite. Mais quant à l'espèce d'animaux, immolés aux dieux, le choix dépendait de la profession du particulier qui offrait le sacrifice. Le berger immolait un agneau ; le bouvier, une génisse et ainsi des autres. Certains dieux recevaient de préférence le sacrifice de certains animaux. Le Soleil affectait spécialement un cheval ; Diane, une biche ; Vénus, une colombe et Mars, un animal féroce et sauvage.

Assez souvent les sacrifices se composaient d'un grand nombre de victimes : *L'hécatombe* était un sacrifice de cent bœufs, et le *chilombe* de mille. C'étaient les dieux eux-mêmes qui dictaient l'heure où l'on immolait les victimes. Les divinités de l'Olympe recevaient les hommages en plein jour et plus particulièrement vers le soleil levant ; tandis qu'au contraire les mânes et les divinités infernales agréaient les sacrifices nocturnes.

Aussitôt que la victime était amenée à l'autel, le prêtre étendait sur elle sa main droite, l'aspergeait de miel et d'eau sacrée. Il purifiait aussi l'assemblée avec une branche de laurier ; puis il examinait avec soin tous les membres de la victime, après quoi il lui présentait de la nourriture. Si elle refusait de manger, on la jugeait impropre au sacrifice. Quelques fois on employait à cette épreuve de l'eau bouillante que l'animal devait supporter sans frémir.

La manière de constater si le sacrifice serait agréé des dieux, était de promener le couteau depuis le cou jusqu'au dos de la victime et son agitation était le signe évident qu'elle n'était pas agréable aux dieux. Il fallait alors recommencer les prières. Le prêtre remplissait une coupe de vin, la goûtait le premier, la présentait ensuite aux assistants et versait les dernières gouttes entre les cornes de la victime. Il lui posait sur la tête l'encens et les autres parfums qu'il avait pris avec soin dans l'encensoir et répandait de l'eau sacrée sur son dos. Enfin, après une dernière prière, le prêtre frappait l'animal et lui plongeait le couteau dans la gorge. Tandis que l'on découpait la victime et préparait le bûcher, le prêtre, selon Euripide, enfonçait son couteau dans les entrailles et cherchait à découvrir la volonté des dieux. Le foie était la partie qu'il examinait le plus attentivement, parce qu'il donnait le présage le plus certain de l'avenir. On versait le sang dans un vase, que l'on mettait sur l'autel, et l'on consommait entièrement la part réservée aux dieux.

ELIUTHERIUS.

[à continuer.]

L' Abeille.

« Forsan et haec olim meminisse juvabit. »

Québec, 3 Février 1853.

Les achats, nécessaires à l'élargisse-

ment de la rue de La Montagne, se montent à la somme de £ 13,815 15 10. L'amélioration de cette rue était depuis longtemps requise.

ORDINATION.

Le 20 du mois dernier, Sa Grandeur, Mgr. Cook, évêque des Trois-Rivières, a conféré pour la première fois, les ordres de la prêtrise à Mr. A. N. Bellemare.

MONTRÉAL.

Le président du comité des secours reconnaît avoir reçu de frère Facile, visiteur des écoles de la doctrine chrétienne, la somme de £200, résultat d'une collection faite dans ces écoles en France. Cette somme n'est qu'une partie de celle qui a été formée ; le reste a été employé au but particulier pour lequel la collection avait été faite.

Deux nouvelles expéditions sur l'Océan arctique vont être entreprises.

L'une devra poursuivre les découvertes faites l'année dernière, par le Commandant Inglefield dans son mémorable voyage des Quatre-Montagnes. L'autre s'avancera jusqu'au détroit de Behring, afin de favoriser l'expédition du Capitaine Collinson. Tous les yeux sont fixés dans cette direction, et l'on espère encore avoir des nouvelles de sir John Franklin.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. Il paraîtrait que l'empereur des Français aurait l'intention de faire une descente en Angleterre à main armée. Le gouvernement anglais fait ses préparatifs avec la plus grande activité pour résister à l'invasion prétendue.

FRANCE. Le mariage de l'Empereur Louis-Napoléon est un événement qui a surpris tout le monde. Il a demandé en mariage Mademoiselle De Montijo, Comtesse d'Oba, espagnole, âgée de 25 ans petite fille du consul anglais à Malaga. On dit que le mariage civil a eu lieu et que le mariage religieux a dû être solennisé le 29 Janvier.

Le *Moniteur* contient un article écrit, dit-on, par l'empereur lui-même, se plaignant des correspondants parisiens du *Times* de Londres, du *Morning Chronicle* et de l'*Advertiser*. Quelques uns croient voir dans cet écrit le dessein d'exciter le peuple français contre l'Angleterre.

Le général Allouveau de Montréal remplace le général Gémeau à Rome.

Rome. Le premier régiment étranger au service du Saint Siège a reçu un pavillon ; l'évêque de Macerata où est maintenant le dépôt du régiment, le lui a présenté après l'avoir béni avec beaucoup de solennité. Ce corps est destiné à former